



+ VIE LOCALE

Covid-19 : le point sur les services municipaux ouverts

La Ville adapte son fonctionnement afin d'assurer une continuité de service auprès des Livryens.

Mis en ligne le 08 janvier 2021

Mesures sanitaires applicables en milieu scolaire, depuis le 18 janvier

Les horaires des crèches restent inchangés.

Les établissements scolaires restent ouverts, **les horaires scolaires, périscolaires et extrascolaires restent les mêmes qu'aujourd'hui**. L'heure d'accueil pouvant aller jusqu'à 18h30 pour les élèves qui fréquentent l'accueil du soir, les familles devront se munir d'une attestation pour justifier leur déplacement au motif de la récupération de leur enfant au delà de l'horaire du couvre feu fixé à 18h.

Les familles qui en auraient besoin sont invitées à cliquer sur le lien suivant afin de renseigner et télécharger une attestation de déplacement provisoire :

<https://media.interieur.gouv.fr/attestation-couvre-feu-covid-19/> 

La restauration scolaire est maintenue. Par anticipation, lors de la dernière période de confinement, la Ville avait déjà mis en place un fonctionnement de la restauration par groupes de classes.

Les sorties à la médiathèque ou dans les parcs municipaux internes à la Ville sont également maintenues.

En revanche, les activités sportives dans les équipements clos (salles de sport et centre nautique) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La majorité des services municipaux continuent de fonctionner normalement.

La Médiathèque est ouverte au public **ainsi que le conservatoire, pour toutes les disciplines sauf pour le chant lyrique et les élèves majeurs/adultes qui, selon les textes en vigueur, ne sont pas encore autorisés à reprendre les cours en présentiel.**

Afin d'éviter l'affluence et pour respecter les gestes barrières, les services accueillant du public reçoivent uniquement sur rendez-vous :

- ▶ Le service Scolaire
- ▶ Le service État civil (la délivrance des passeports se fait uniquement les mardis, jeudis et vendredi après midi, toujours sur rendez-vous)
- ▶ Le Centre Communal d'Action Sociale
- ▶ Le service Petite enfance
- ▶ Les services Techniques
- ▶ Le pôle Senior

Vous pouvez contacter ces services au 01 41 70 88 00.

- ▶ Le service Urbanisme ne reçoit pas de public. Celui-ci est joignable uniquement par mail à urbanisme@livry-gargan.fr ou par téléphone au 01 41 70 88 00.
- ▶ Les parcs et jardins sont ouverts au public, ainsi que les cimetières.

Rappelons que les équipements municipaux suivants demeurent fermés au public jusqu'à nouvel ordre :

- ▶ Les gymnases
- ▶ Les locations de salles municipales
- ▶ Le centre nautique Roger-Lebas
- ▶ Le Centre Culturel Cinéma Yves-Montand
- ▶ Le château de la Forêt

[Voir les services municipaux](#)

[Téléchargez votre attestation dérogatoire](#) 



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43